



SIRET : 77727960500011 ■ NDA : 73 82 00551 82 ■ UAI : 0820776Y

MFR SUD AGROMAT
CFA CAMPUS ALTERNANCE

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FORMATION AUX METIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA MAINTENANCE DES MATERIELS**

La formation continue à la MFR SUD AGROMAT





SOMMAIRE

- CERTIPHYTO DENSA Initial (14h) / Renouvellement (7h)
- CERTIPHYTO DESA Initial (14h) / Renouvellement (7h)
- CERTIPHYTO CONSEIL Initial (28h) Renouvellement (14h)
- CERTIPHYTO VENTE Initial (21h) Renouvellement (7h)
- CERTIPHYTO OPERATEUR Initial (14h) Renouvellement (7h)
- Conduire le tracteur et assurer sa maintenance de premier niveau (28h)
- Analyser les principales pannes et effectuer l'entretien du tracteur (14h)
- Gestion et préservation de la ressource en eau dans les jardins (14h)
- CERTIBIOCIDE 3j (21h)
- Certibiocide pour les salariés ayant déjà un certiphyto (7h)
- Gestion durable de l'environnement appliquée aux espaces verts (14h)
- Permis tronçonneuse ECC1 (10h) (Habilitation en attente)
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale (14h)
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST - MAC) – Recyclage (7h)
- Entretien petit matériel (14h)
- Gestes et Postures (7h)
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) (14h)



CERTIPHYTO DENSA Initial (14h) / Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Dirigeants
- Salariés
- demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de conseiller selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités d'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques en tant que conseiller.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.



CERTIPHYTO DESA Initial (14h) /Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Dirigeants
- Salariés
- demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de conseiller selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités d'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques en tant que conseiller.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.



CERTIPHYTO CONSEIL Initial (28h) Renouvellement (14h)

PUBLIC

- agents de maîtrise et techniciens
- Dirigeants
- Salariés
- demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de conseiller selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités d'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques en tant que conseiller.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

Réglementation et sécurité environnementale

- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat



CERTIPHYTO VENTE Initial (21h) Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Dirigeants
- Salariés

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de conseiller selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités d'utilisation à titre professionnel des produits

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

Réglementation et sécurité environnementale

- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.



CERTIPHYTO OPERATEUR Initial (14h) Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Salariés
- demandeurs d'emploi
- ouvriers qualifiés

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de conseiller selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités d'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques en tant que conseiller.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

Réglementation et sécurité environnementale

- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.



Conduire le tracteur et assurer sa maintenance de premier niveau (28h)

PUBLIC

Ouvriers agricole et saisonniers agricole, toute personne susceptible d'avoir une activité de tractoriste agricole

OBJECTIF DE LA FORMATION

Assurer la conduite du tracteur en sécurité et assurer l'entretien courant.

PRE-REQUIS

Avoir une bonne condition physique

CONTENU ET DEROULEMENT

- Les différents organes de fonctionnement du tracteur : moteur, filtres, pompes, refroidissement, relevage, pont avant et arrière, arceau/cabine, tableau de bord poste de conduite (voyant, jauge et sonde)...
- Règles de sécurité et prise en main du tracteur agricole
- Conduite du tracteur seul
- Conduite du tracteur avec une remorque un essieu
- Entretien courant du tracteur et de ses équipements
- Contraintes réglementaires (poids, remorques, permis...)

METHODE PEDAGOGIQUE

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Des apports théoriques succincts seront illustrés par des démonstrations et des mises en application pratiques.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.



Analyser les principales pannes et effectuer l'entretien du tracteur (14h)

PUBLIC

Toute personne voulant apprendre et améliorer ses compétences en mécanique.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- * Elargir ses compétences dans le domaine de la mécanique agricole.
- * Acquérir les moyens d'être autonome face à une réparation et/ou une panne.
- * Appréhender les clés de l'entretien du matériel pour limiter les pannes.

PRE-REQUIS

Avoir une bonne condition physique

CONTENU ET DEROULEMENT

- Les fondamentaux de la mécanique du tracteur

Les différentes fonctions mécaniques et hydrauliques d'un tracteur.

- Gestion de l'entretien et des réparations de base

Les gestes d'entretien courant réalisables en toute sécurité.

Les principales pannes possibles et des réparations que l'on peut faire soi-même.

- Mise en application

Graissage, réglage, vidange, changement et réparation de certaines pièces.

Démonstration de conduite de base du tracteur (attelage, réglage et contrôle d'effort).

METHODE PEDAGOGIQUE

Apports théoriques et pratiques avec démonstrations en atelier



Gestion et préservation de la ressource en eau dans les jardins (14h)

Public :

Jardiniers-Agents de collectivité-Demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Connaître les besoins en eau des végétaux
Connaître les méthodes pour réduire l'utilisation de l'eau
Savoir raisonner l'arrosage et utiliser une méthode d'irrigation raisonnée

PRE-REQUIS

Pour tous, maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française.

Avoir un minimum de connaissances dans les végétaux.

CONTENU ET DEROULEMENT

Jour 1

La ressource en eau

Le cheminement et le stockage de l'eau dans le sol

Les besoins et les périodes d'arrosage des végétaux

L'arrosage des végétaux dans une gestion différenciée

Jour 2

Les différents principes d'action pour l'arrosage des espaces verts
La méthode d'irrigation raisonnée adaptée

Le calcul des doses d'arrosage en appliquant la démarche

METHODE PEDAGOGIQUE

Support audiovisuel (PowerPoint, diapositives), visites sur site (sous réserve d'être accueilli par une structure), études de cas concrets, travaux dirigés et échanges d'expériences.



CERTIBIOCIDE 3j (21h)

PUBLIC

Personnes exerçant l'activité d'utilisateur professionnel et/ou de distributeur professionnel de produits biocides (rodenticides, insecticides, désinfectants) destinés exclusivement aux professionnels.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative aux produits chimiques et savoir choisir les produits adaptés
- Maitriser l'utilisation et l'application des produits biocides en toute sécurité
- Appréhender des techniques alternatives aux biocides

PRE-REQUIS

Savoir écrire et parler le français.

CONTENU ET DEROULEMENT

1. Réglementation : Introduction sur la réglementation du certificat individuel « Biocide », les produits biocides
2. Prévention des risques pour la santé : Dangers et risques liés à la manipulation et à l'application des produits biocides
3. Prévention des risques pour l'environnement
4. Thème « stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides »
5. Stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides
6. Stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants
7. Gestions des déchets issus de la lutte contre les nuisibles
8. Evaluation.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et exemples pratiques
- Diaporama et livret de formation : guide des bonnes pratiques d'utilisation des produits biocides destiné aux applicateurs professionnels agréés utilisant des produits biocides en intérieur et extérieur
- Exercices de réflexion dans le cadre de travaux pratiques
- Echanges entre les participants et le formateur
- Quizz de contrôle des connaissances



Certibiocide pour les salariés ayant déjà un certiphyto (7h)

PUBLIC

Personnes titulaires d'un certiphyto en cours de validité et exerçant une activité d'utilisateur professionnel et/ou de distributeur professionnel de produits biocides (rodenticides, insecticides, désinfectants) destinés exclusivement aux professionnels.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative aux produits chimiques et savoir choisir les produits adaptés
- Maîtriser l'utilisation et l'application des produits biocides en toute sécurité
- Appréhender des techniques alternatives aux biocides

PRE-REQUIS

Savoir écrire et parler le français et détenir un certificat certiphyto en cours de validité.

CONTENU ET DEROULEMENT

1. Réglementation : Introduction sur la réglementation du certificat individuel « Biocide », les produits biocides
2. Prévention des risques pour la santé : Dangers et risques liés à la manipulation et à l'application des produits biocides
3. Prévention des risques pour l'environnement »
4. Thème « stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides »
5. Stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides
6. Stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants
7. Gestions des déchets issus de la lutte contre les nuisibles
8. Evaluation.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et exemples pratiques
- Diaporama et livret de formation : guide des bonnes pratiques d'utilisation des produits biocides destiné aux applicateurs professionnels agréés utilisant des produits biocides en intérieur et extérieur
- Exercices de réflexion dans le cadre de travaux pratiques
- Echanges entre les participants et le formateur
- Quizz de contrôle des connaissances



Gestion durable de l'environnement appliquée aux espaces verts (14h)

PUBLIC

Agents des services "espaces verts", techniciens conseil vente en jardineries.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Savoir identifier tous les paramètres à prendre en compte pour concevoir un aménagement durable des espaces verts
- Pouvoir structurer une démarche « d'éco conception »

PRE-REQUIS

Connaissances de base en végétaux.

CONTENU ET DEROULEMENT

- Les objectifs d'entretien et d'approche agro écologique
- Les pratiques de désherbage classique et ses inconvénients
- Les méthodes alternatives, leurs techniques et applications

METHODE PEDAGOGIQUE

Cours en salle, visite commentée de sites, échanges et exercices pratiques.



Permis tronçonneuse ECC1 (10h) (Habilitation en attente)

PUBLIC

Pour tous les utilisateurs de tronçonneuse à titre professionnel (tous secteurs) ou à titre particulier.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Les bases nécessaires pour tout utilisateur professionnel ou particulier (entretien de la tronçonneuse, affûtage, démarrage, tronçonnage.)

PRE-REQUIS

Bonne condition physique

CONTENU ET DEROULEMENT

- Se protéger (EPI) et protéger les travailleurs autour de vous
- Entretien de la tronçonneuse
- Mesures de sécurité opérationnelles
- Vérifier l'état de la tronçonneuse et les précautions avant emploi
- Respecter la réglementation et les exigences environnementales
- Vérifier la réglementation locale
- Vérifier l'état de l'arbre et utiliser la bonne méthode de coupe
- Choisir et utiliser correctement les outils d'aide
- Savoir utiliser correctement les outils d'aide à la manutention des billons

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation théorique en salle, évaluation pratique en atelier et sur site.

Outils : Cahier pédagogique, Diaporama, Fiches atelier, zones de travail sécurisées.



Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale (14h)

PUBLIC

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société.
Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

OBJECTIF DE LA FORMATION

La SST est une formation permettant au salarié devenir Sauveteur Secouriste du travail (SST).
Le rôle du SST est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident de travail ou d'un malaise.

La réussite aux évaluations mises en œuvre durant la formation SST permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
Le certificat de la formation SST est valable 24 mois au niveau national.

PRE-REQUIS

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société.
Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

CONTENU ET DEROULEMENT

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- 1- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- 2- Etre capable de réaliser une protection adapté
- 3- Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- 4- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 5- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- 6- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- 8- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

METHODE PEDAGOGIQUE

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets.
Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.



Sauveteur Secouriste du Travail (SST - MAC) – Recyclage (7h)

PUBLIC

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société.
Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le MAC SST a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un certificat de sst arrivant à terme.

CONTENU ET DEROULEMENT

Remise à jour des connaissances techniques des SST :

- Evaluation via un questionnaire afin d'analyser les compétences manquantes :
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter
 - Saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La prévention
 - La victime se plaint de sensations pénibles
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas
- Réponse aux différentes problématiques suite à l'évaluation et selon les risques rencontrés dans l'entreprise.
- Echange d'expériences
- Exercices pratiques sur différents thèmes abordés lors de la théorie avec une évaluation sur une ou plusieurs mises en situation.

METHODE PEDAGOGIQUE

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets.
Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.



Entretien petit matériel (14h)

PUBLIC

Tout public salarié d'entreprise agricole ou d'espace vert.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Réaliser l'entretien courant du petit matériel de motoculture

PRE-REQUIS

Aucun prérequis en particulier

CONTENU ET DEROULEMENT

Accueil des participants et présentation de l'action de formation

Jour 1: Fonctionnement et entretien du matériel (En salle) 7h

Présentation des gammes de machines

Présentation des évolutions technologique (M Tronic, Autotune, machine à injection)

Les organes de sécurité

Fonctionnement du moteur 2 temps et 4 Mix

Les carburants (Premix, alkylate, etc.)

Jour 2 : Mise en situation pratique en atelier 7h

Nettoyage des machines

Affûtage

Détection de panne

Utilisation de la valise de diagnostic MDG1

METHODE PEDAGOGIQUE

Une alternance d'apports théoriques en salle et d'apports pratiques en atelier.

Le formateur utilisera les nouvelles technologies (valise de détection de panne MDG1) pour les diagnostics des machines.



Gestes et postures (7h)

PUBLIC

Tout personnel de l'entreprise

OBJECTIF DE LA FORMATION

Gestes et Postures au travail Avoir les bons réflexes devant une situation de portage de charges et être capable de protéger son rachis lombaire

PRE-REQUIS

Maîtrise de la lecture et de l'écriture

CONTENU ET DEROULEMENT

Présentation des statistiques d'accident du travail et maladies professionnelles

- Nationale & en entreprise

Analyse des besoins du point de vue des participants

- Etre capable de mobiliser des charges en utilisant des méthodes et des moyens adaptés et sécurisants pour une prise en charge de qualité optimale.
- Assurer une manutention efficace
- Etre capable de protéger son rachis lombaire et favoriser une bonne hygiène de vie personnelle d'une manière plus générale.
- Entraîner une dynamique de changement au sein de l'équipe en utilisant les bonnes pratiques de manutention.
- Physiopathologie rachidienne, anatomie rachidienne, biomécanique rachidienne, ergonomie rachidienne
- Des notions, d'ergonomie
- Notion de manutention dans la vie quotidienne

Les risques dorsolombaires

- Les accidents ostéo-articulaires
- Le lumbago
- La lombalgie chronique
- La sciatique
- La hernie discale

Les troubles des membres supérieurs

- Le syndrome du canal carpien
- L'épaule douloureuse
- Les tendinites
- L'arthrose



Recherche des facteurs de risque

- La charge
- Le milieu
- L'effort Physique requis
- L'activité

METHODE PEDAGOGIQUE

Exposés, schémas, illustrations, échanges, mise en situation professionnelle ; support audio-visuel, démonstrations, et essais des diverses manutentions avec du matériel de forme et de volume différent.



PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) (14h)

PUBLIC

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement,
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement.

PRE-REQUIS

Aucun

CONTENU ET DEROULEMENT

Accueil et présentation de la formation

- Tour de table des participants
- Recueil des attentes
- Enoncé des objectifs de la formation

Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail

- Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention, et repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle

Connaître les risques de son métier

- Comprendre le phénomène d'apparition du risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.



Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique potentiels
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Proposer des améliorations de sa situation de travail

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- En prenant en compte les principes généraux de prévention

Faire remonter l'information aux personnes concernées

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

- Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Evaluation et certification des compétences

Evaluation formative des acquis : Quizz et exercices, tout au long de la formation

Evaluation certificative : Selon le référentiel de l'INRS

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de compétences. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche d'évaluation : Acteur PRAP » et utilisés lors de chaque formation.

Evaluation de la formation : Tour de table et questionnaire écrit

Bilan de la formation



Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de la formation et de compétences mentionnant le résultat des acquis est délivrée à chacun des participants :

Le Certificat d'Acteur PRAP sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues par le référentiel, il se verra remettre une attestation de suivi de la formation et de compétences.

Pour que son certificat reste valide, l'Acteur PRAP doit suivre une journée de maintien et actualisation des compétences dans les 24 mois qui suivent sa formation initiale.

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre apports théoriques, découverte, apprentissage et exercices d'application :

- Ressources pédagogiques remises avant et durant la formation
- Exposés interactifs (diaporamas, vidéos) et échanges entre participants.
- Travaux de sous-groupe : Etudes de cas, Brainstorming
- Mises en situation réelle au poste de travail ou simulations
- Manipulation d'objets : charges inertes, pièces anatomiques (colonne vertébrale, lot de vertèbres et de disques...)